



Amicale Laïque de Savenay - 37, route du Lac

Permanence du vendredi soir de 18h à 19h

Fiche de réservation N° ...

Permanence du :	Permanent présent :	au retour :
Début de réservation :	Fin de réservation :	
Attestation de responsabilité civile :	oui	non

Nom et Prénom du réservataire :	<i>Association : voir tarif spécial</i>
Adresse :	Fixe : Portable :
Adresse e-mail :	

Salle	Habitant Savenay	Externe Savenay	Caution	Nombre	Prix	Caution
Réunion ½ Journée (ex : anniversaire enfant)	30 €	45 €	500 €			
Soirée ou journée (sans matériel)	80 €	120 €	500 €			
Soirée ou journée (matériel fourni)	140 €	180 €	500 €			
Deux jours consécutifs sans matériel	120 €	170 €	500 €			
Deux jours consécutifs avec matériel	200 €	250 €	500 €			

Matériel

Vidéoprojecteur	15 €	20 €	350 €			
Stand de 3m x 2,50m <i>l'unité</i>	15 €	17 €	50 €			
Tente de réception 5mx10m	120 €	150 €	700€			
Tente de réception de 3mx6m	70 €	90 €	400 €			
Tables (29) <i>l'unité</i>	4 €	6 €	40 €			
Chaises (60) <i>l'unité</i>	0,50 €	0,80 €	5 €			
Cafetière percolateur (2) <i>l'unité</i>	15 €	20 €	150 €			
Barbecue	15€	20€	150€			
Friteuses électriques 2 fois 4 litres (2) <i>l'unité</i>	15 €	20 €	160 €			
Friteuses électriques 2 fois 8 litres (1) <i>l'unité</i>	25 €	30 €	200 €			
Crêpières (2) <i>l'unité</i>	25 €	30 €	230 €			

Vaisselle

Verres flûtes (les 50)	8 €	10 €	50 €			
Verres ballon (les 50) grands ou petits	8 €	10 €	50 €			
Verres ordinaires (les 50)	6 €	8 €	40 €			
Couverts (les 50) fourchette couteau petite et grande cuillère	35 €	50 €	100 €			
Carafe <i>l'unité</i>	0,50 €	0,50 €	5 €			
Tasses à café (les 50)	13 €	16 €	80 €			
Assiettes (les 50) grandes ou à dessert	13 €	16 €	80 €			
Plateau <i>l'unité</i>	0,30 €	0,50 €	5 €			
Service complet (les 50) assiettes couverts verres et tasses	60 €	80 €	350 €			
Ramequins, moutardiers, salières, poivrières	Gratuits avec la réservation de la salle			TOTAL		
Règlement en espèces :	Règlement en chèque :					

Pour tout renseignement : 06 37 27 65 64 ou 06 74 60 58 36

amicalelaisavenay@orange.fr

<http://amicalelaisavenay.e-monsite.com>

Consignes d'utilisation de la salle

1- LES RESERVATIONS

- 1- Elles se font lors des permanences du vendredi de 18 h à 19 h au local de l'Amicale Laïque.
- 2- Elles ne seront effectives qu'après avoir fourni :
 - le formulaire de réservation,
 - un chèque du montant de la réservation de la salle ou/et du matériel,
 - un chèque du montant de la caution,
 - une attestation d'assurance responsabilité civile couvrant tous les dommages liés à l'utilisation de la salle.

**En cas d'annulation moins de deux semaines
avant la date de la réservation, la moitié de la somme sera exigée.**

2- LA REMISE DES CLES

- 1- Les clés seront remises à la permanence du vendredi soir précédent le jour de l'occupation.
- 2- La restitution des clés se fera en accord avec le responsable de la permanence (généralement le lundi suivant).
- 3- Un état des lieux et un inventaire du matériel mis à disposition seront effectués lors de la remise des clés et lors de leur restitution.

3- LE MATERIEL

- 1- Le matériel devra être propre et rangé.
- 2- Le remplacement du matériel manquant sera facturé.

4- LE NETTOYAGE

- 1- Le nettoyage est à la charge de l'utilisateur. Les sols seront nettoyés. La salle devra être restituée en bon état de propreté et en mesure d'être à nouveau prête à être louée.
- 2- Les déchets seront mis dans des sacs poubelle et enlevés par l'utilisateur. Les emballages en verre et plastiques seront collectés à part et éliminés par l'utilisateur (tri sélectif).
- 3- Les abords de la salle seront laissés propres et sans dégradation (pas de mégots épars).
- 4- Les radiateurs devront impérativement être éteints avant de quitter la salle et laissés propres.

Interdiction d'utiliser des confettis dans les locaux.

Interdiction de fumer dans les locaux.

Pas de nuisances sonores après 1 heure du matin.

ÉTAT DES LIEUX	Sol	Tables chaises	Évier Gazinière	Radiateurs	Micro-onde réfrigérateur	Toilettes	Abords
Avant la réservation							
Après la réservation							
Observations							

DATE ET SIGNATURE À LA RÉSERVATION

DATE ET SIGNATURE APRÈS LA REMISE DES CLÉS

Le loueur s'engage à respecter les consignes ci-dessus